



Cfdt

Tout et son contraire !

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Voilà une situation qui ressemble beaucoup à de l'impréparation et a de quoi inquiéter les salariés.

Le 2 juillet dernier, la Direction nous annonçait que le contrat avec la société de production EDEN (en charge de la quotidienne sur France 3 et de la quotidienne Chef Pays sur les 1eres) s'arrêterait fin novembre 2024, en plein milieu de saison après 8 ans de collaboration.

Moins de 10 jours plus tard, ce 11 juillet, en CSE, cette même Direction nous apprend que le contrat couvrira finalement toute la saison.

De tels rebondissements donnent l'impression d'une improvisation totale. Les salariés se retrouvent dans une incertitude profonde, sans aucune explication ni garantie concernant leur avenir professionnel à Malakoff.

JUILLET 2024

La CFDT exige la plus grande transparence et des réponses claires de la part de la Direction.

Il est inacceptable que les informations fournies aux salariés soient si instables et contradictoires. Nous sommes actuellement dans une période de forte activité, entre cette nouvelle tendance à enchaîner les émissions spéciales à la rédaction, l'impact de l'Euro et surtout des Jeux Olympiques, pour lesquels de nombreux collègues ont dû différer leurs congés et affronter le stress des déplacements vers Malakoff ou d'autres lieux de tournage.

Par ailleurs, pour ce qui est de la version Outre-mer le Mag, nous avons appris qu'elle conservera sa ligne éditoriale actuelle jusqu'en décembre 2024, pour être ensuite remplacée par une nouvelle formule diffusée sur France 5 à partir de janvier 2025. Cependant, ces changements semblent également soumis à des décisions non prévues et opaques pour les équipes concernées.

Des réponses précises doivent nous être apportées.

Le risque psychosocial ne peut en aucun cas être une méthode de management.

La CFDT restera mobilisée pour défendre les intérêts des salariés et exiger des garanties concrètes concernant leur avenir professionnel, ainsi que la stabilité de leurs emplois et de leurs métiers.

□□□□□

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**